Contrat
CHATAIGNES 2025
sur 1 distribution

Les signataires du présent contrat s'engagent pour 1 distribution qui aura lieu le mardi 4 novembre 2025.

Adhérent·e :

Nom :

Adresse :

Mail :

Tél. :

Producteurs :

Mariama, Evelyne et César
Le Pré des Maresques
48240 Ventalon en Cévennes

www.lepredesmaresques.fr

Engagements de l'adhérent·e :

- pré-financer la production,
- assurer au moins 4 permanences de distribution sur l'année,
- gérer son panier (partage éventuel de son contenu, les retards et absences aux distributions)

Engagement des producteurs :

- livrer les quantités de produits transformés à la date précitée selon les quantités demandées,
- être transparente sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

Distribution

La distribution aura lieu le **mardi 4 novembre 2025** à la maison Wangari Maathaï de la Ferme Urbaine, 49-51 boulevard Gabriel Péri à Malakoff, entre 18h30 et 20h15.

Produits

Indiquer les quantités choisies :

	Désignation	Prix unitaire	Quantité	S/TOTAL
☐	Confiture de Châtaignes (360 g)	7 €	x	= €
☐	Confiture de Châtaignes allégée en sucre (360g)	7 €	x	= €
☐	Purée de Châtaignes (360g)	7 €	x	= €
☐	Marrons au Naturel (240 g)	7 €	x	= €
☐	Farine de châtaignes (500 g)	10 €	x	= €
			TOTAL =	€

Modalités de paiement

1 chèque **en indiquant à l'ordre « Le Pré des Maresques »**

Contact

AMAP Le Miam	Frédérie : chataignes@lemiam.org

Fait en **1 exemplaire**, le / / 2025 à

Signature de l'adhérent·e	Signature des producteurs

Contrat à retourner à : chataignes@lemiam.org